N° 308 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Mardi 3 Novembre 1908

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs

PRIX DES ANNONCES :

ANNONCES	0 fr. 25 la ligne
RECLAMES	0 fr. 50
FAITS DIVERS	0 fr. 75
LOCALES	1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris dans nos bureaux, 80, rue Taitbout, dans nos bureaux...

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

Guillaume et Bulow

C'est une étrange et bien extraordinaire aventure que celle qui vient de se produire en Allemagne et y provoque une violente et profonde émotion.

Il y a quelques jours paraissait, dans un journal anglais, le *Daily Telegraph*, une interview prise, affirmait la direction du journal, à l'empereur Guillaume.

Ces déclarations firent sensation, non seulement en Angleterre, qu'elles visaient plus particulièrement, mais encore en Allemagne et dans le monde entier.

Nous en avons reproduit le passage où l'empereur s'appliquait à justifier l'envoi à Fez du consul allemand, le docteur Vasvel.

Voici, d'autre part, en quels termes il parlait de la méfiance anglaise envers l'Allemagne :

Vous, Anglais, êtes fous, fous, comme des lièvres de mars. Pourquoi vous laissez-vous aller à des soupçons indignes d'une grande nation ?

Que pourrais-je faire de plus que je n'aie déjà fait ?

J'ai déclaré aussi nettement que je l'ai pu, dans mon discours du Guildhall, que mon cœur est à la paix, que mon vœu le plus cher est de vivre avec l'Angleterre dans les meilleurs termes possibles.

N'ai-je pas tenu parole ?

La fausseté, le mensonge sont étrangers à ma nature. Les actes devraient parler par eux-mêmes, mais vous ne prêtez l'oreille qu'à ceux qui les interprètent faussement et les dénaturent.

Je considère cette attitude comme une insulte personnelle.

Etre à perpétuité mal jugé, voir mes offres répétées d'amitié examinées avec des yeux jaloux et défiants, met ma patience à bout.

J'ai répété dix fois pour une que je suis un ami de l'Angleterre et votre presse, tout au moins une grande partie de votre presse, demande au peuple anglais de refuser la main qui lui est tendue et insinue que mon autre main tient un poignard. Comment puis-je convaincre une nation contre sa volonté ?

Je répète que je suis l'ami de l'Angleterre, mais vraiment vous me rendez cette affirmation difficile.

Ma tâche n'est pas des plus aisées, les sentiments prévalant dans une grande partie de la basse classe et de la classe moyenne de mon peuple ne sont pas amicaux pour l'Angleterre ; donc, c'est une minorité seulement qui, dans mon propre pays, reçoit mes paroles, une minorité composée à la vérité des meilleurs éléments, de même qu'en Angleterre, c'est une minorité qui est bien disposée envers l'Allemagne. C'est une autre raison pour laquelle je vous en veux de refuser ma parole quand je vous affirme mon amitié pour votre pays.

Je lutte sans cesse pour améliorer les relations anglo-allemandes, et vous ne savez que répliquer que je suis votre ennemi. Pourquoi ?...

Enfin, et c'est surtout cette indiscrétion qui fit grand tapage, l'empereur, afin de montrer jusqu'à quel point il avait poussé l'amitié envers l'Angleterre, racontait que non seulement, au moment de la guerre du Transvaal il avait, — lui l'auteur de la fameuse dépêche au président Kruger — préparé le plan de campagne, grâce auquel le maréchal anglais lord Roberts avait pu triompher des Boërs, mais encore qu'il avait repoussé une proposition de la Russie et de la France qui voulaient profiter de la situation critique où elle se trouvait pour humilier et ruiner l'Angleterre.

Voici ce sensationnel passage des déclarations de Guillaume :

Ce n'est point tout : en décembre 1899, au jour même de votre semaine noire, lorsque les désastres suivaient les désastres en succession rapide, j'ai reçu de la reine Victoria, ma grand'mère vénérée, une lettre qu'elle avait écrite avec des pensées de deuil et d'affliction, portant les traces manifestes des anxiétés qui dévoraient son esprit et sa santé.

Aussitôt, je lui répondis de façon sympathique. *Je ne m'en tins pas là* ; je priai l'un de mes officiers de déterminer aussi exactement que possible l'effectif des deux armées qui se combattaient dans le sud de l'Afrique et la position présente de ces deux armées. Avec les statistiques qui me furent soumises, je déterminai le plan de campagne qui me parut le meilleur. Je le dépêchai en Angleterre, et ce document figure, lui aussi, dans les papiers d'Etat de Windsor, attendant le verdict impartial de l'histoire.

Coïncidence curieuse, permettez-moi d'ajouter que le plan par moi établi suivait à peu près les mêmes lignes que celui dont lord Roberts assura l'exécution.

Dans cette circonstance, me suis-je comporté comme un homme qui désire faire à l'Angleterre du mal ? Que les Anglais soient justes et qu'ils répondent.

Lorsque la guerre battait son plein, le gouvernement allemand fut invité par les gouvernements de France et de Russie à intervenir auprès de l'Angleterre pour la sommer de terminer les hostilités.

Le moment était venu, disaient ces gouvernements, non seulement de sauver les républiques boers, mais encore d'humilier l'Angleterre, de la coucher dans la poussière.

Quelle fut ma réponse ?

Je répondis que, loin de participer à une action européenne destinée à précipiter la chute de l'Angleterre, l'Allemagne se tiendrait toujours à l'écart des entreprises qui pourraient la brouiller avec une puissance maritime telle que l'Angleterre.

La postérité connaîtra un jour les termes exacts du télégramme, maintenant conservé aux archives du château de Windsor, dans lequel je portais à la connaissance du souverain de l'Angleterre la réponse que j'avais faite aux puissances méditant la ruine britannique.

Les Anglais, qui maintenant m'insultent en mettant en doute ma parole, devraient savoir quelle fut ma conduite à l'heure de l'adversité.

Si, comme on le croit, et comme on l'a généralement dit, l'empereur Guillaume avait pour but, en publiant les déclarations qu'on vient de lire, non seulement de se concilier l'opinion publique anglaise, mais encore de provoquer la méfiance et la suspicion entre la France, la Russie et l'Angleterre, il dut vite se rendre compte combien gravement il s'était trompé.

Ce fut, dans toute la presse européenne, un tollé général contre l'impériale interview. Les Anglais furent cruellement blessés par cette allégation que leur victoire sur les Boërs était l'œuvre de l'empereur allemand. Ils dénoncèrent comme une perfide manœuvre l'accusation portée contre la Russie et la France.

Ces deux dernières puissances, de leur côté, protestèrent contre la version du Kaiser.

Le *Petit Parisien*, dans une note inspirée par M. Delcassé, rétablit, ainsi qu'il suit, la vérité des faits :

Le 1er janvier 1896, au moment où le Dr Jameson accomplit son raid historique sur le territoire du Transvaal, *M. de Marschall, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne*, actuellement ambassadeur à Constantinople, *suggéra à notre représentant à Berlin, M. Herbette, une démarche concertée à Londres*. M. Herbette, sachant que la diplomatie impériale entendait maintenir la question d'Egypte toujours ouverte, — pour nourrir l'antagonisme franco-britannique — demanda à son interlocuteur si cette démarche concertée aurait aussi pour objet d'évoquer l'occupation de la vallée du Nil. La négociation tomba.

En novembre 1899, au fort de la guerre anglo-boër, *M. Mouravieff, ministre des Affaires étrangères de Russie, propose à Paris à M. Delcassé une intervention conjointe à Londres*. Il s'agissait de donner des conseils amicaux : rien de plus. M. Delcassé fit observer que l'Allemagne entretenant — alors — des rapports sympathiques avec le Royaume-Uni, il importait de s'assurer son concours, afin de laisser à la démarche son caractère de haute courtoisie.

En mars 1900, *M. Mouravieff revint à la charge*. Il lui fut répondu, à Paris, qu'étant intervenus à titre de conciliateurs, entre l'Espagne et l'Amérique, nous accepterions volontiers un rôle équivalent auprès de la Grande-Bretagne, mais encore une fois l'appui de l'Allemagne semblait indispensable. M. Mouravieff fit pressentir le Cabinet de Berlin par son ambassadeur M. Osten-Sacken. *L'Allemagne répondit qu'elle ne marchanderait point son action si on lui garantissait le maintien du « statu quo » européen — autrement dit la perpétuité du traité de Francfort.*

Chose plus inattendue, et à laquelle la presse allemande ne nous avait guère accoutumés jusqu'ici, les journaux d'outre-Vosges furent à peu près unanimes à condamner, et de la façon la plus vive et la plus sévère, la manifestation de leur empereur.

Revendiquant pour l'Allemagne des règles constitutionnelles qui n'y ont guère été observées jusqu'ici, ils s'étonnaient que d'aussi importantes déclarations, qui pouvaient avoir des conséquences si graves pour l'Empire, eussent été publiées à l'insu du « directeur responsable » de la politique impériale, c'est-à-dire du chancelier de Bülow.

« Directeur responsable » : cela était écrit dans les journaux les plus conservateurs, et qui jusqu'ici avaient toujours défendu le pouvoir personnel.

L'empereur sortait de cette aventure singulièrement diminué. Son prestige souverain et incontesté jusqu'alors se trouvait fortement entamé.

Mais un coup de théâtre éclata soudain : le chancelier de Bülow avait envoyé sa démission à Guillaume. Et voici ce qu'on racontait : l'interview impériale avait été régulièrement et correctement envoyée par le Kaiser au chancelier afin que celui-ci l'examinât et qu'elle ne fût publiée qu'avec son assentiment. M. de Bülow étant absent de Berlin, le document impérial avait été transmis au secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. de Schœn, qui était également absent. Finalement l'interview fut examinée par un sous-ordre dont on ne dit pas le nom, qui n'y trouva rien à redire et autorisa la publication, sans qu'elle eût été lue ni par M. de Bülow, ni par M. de Schœn.

Et voilà comment les choses, et les plus importantes et les plus graves, se passent dans ce grand et puissant Empire que nos monarchistes et nos impérialistes nous donnent toujours comme modèle.

C'est aujourd'hui, en Allemagne, une véritable stupeur mêlée d'une violente indignation. Toute la presse s'est retournée contre le prince de Bülow qu'elle accable de ses récriminations et de ses invectives.

Il semble bien difficile qu'il puisse conserver ses fonctions malgré le témoignage de confiance que lui a donné l'empereur.

Le danger c'est que dans l'état de nervosité où ils se trouvent les Allemands ne soient tentés de chercher au dehors une diversion à leurs difficultés et à leurs crises intérieures.

Certaines dépêches de Berlin sont inquiétantes à cet égard.

Soyons prudents et veillons !

Georges ROBERT.

La Politique

La soudaine mise en liberté des prévenus de Draveil-Villeneuve provoquera un vif débat devant la Chambre, où certains députés veulent demander au gouvernement des explications sur la façon dont il a été procédé dans cette affaire.

On s'étonne d'un non-lieu survenant après trois mois d'emprisonnement, — non point qu'on demande la condamnation « quand même » de gens reconnus innocents, mais parce qu'il semble excessif qu'en l'absence de toute preuve initiale suffisante, on puisse retenir si longtemps enfermés des citoyens quelconques.

Dans de telles conditions, la liberté personnelle n'existe plus que de nom, et nul de nous ne saurait se flatter de pouvoir se soustraire à une aussi désagréable mésaventure.

Rien que sous ce rapport, une discussion publique ne sera pas une mauvaise chose, d'autant plus que l'opinion est très défavorablement impressionnée par les menées syndicalistes, et qu'il ne faut pas lui laisser supposer que le non-lieu a d'autres bases que celles de la stricte équité.

Toute une campagne se dessine déjà dans la presse d'opposition. Des explications nettes et claires, demandées sans aigreur, fournies avec simplicité, mettront fin immédiatement aux manœuvres des stratèges de mauvaise foi.

Henry JAGOT.

Un prêtre se marie et abandonne sa femme

C'est une histoire bien douloureuse que celle de Mlle Jeanne T. ! Courtisée par un jeune homme qui s'était présenté à elle comme publiciste, elle avait fini par tout lui donner d'elle. Le galant avait si bien su se faire aimer et inspirer confiance ! Des amours de ce tendre couple, un enfant était né ou était sur le point de naître. La jeune fille savait que son séducteur avait porté la soutane, mais elle était persuadée, sur parole, qu'il avait jeté le froc aux orties. Dès lors, rien ne s'opposait à ce qu'il réparât la faute qu'il avait commise. Il y consentit et le mariage civil eut lieu à Toulouse. La jeune femme pouvait être tranquille désormais. Elle ne courait plus le risque d'avoir à courber le front dans la rue sous le poids de ce déshonneur qu'ont inventé ensemble l'Eglise et la société bourgeoise pour faire échec aux lois de la nature. Elle avait un protecteur légitime, qui paraissait l'adorer et qui ne manquerait, vis-à-vis d'elle, à aucun de ses devoirs d'époux, vis-à-vis de son enfant à aucun de ses devoirs de père.

Hélas ! cette douce quiétude, ce bonheur si amoureusement caressé, cet espoir d'un foyer heureux, tout cela n'était qu'un rêve : la réalité était autre. Le nouveau marié n'avait quitté le froc que pour aller devant l'officier de l'état civil, il exerçait encore les fonctions de vicaire dans une des paroisses de Toulouse. Mais l'autorité ecclésiastique avait été mise au courant du mariage. Il fallait, tout en conservant le prêtre, éviter le scandale d'une si étrange situation. Car l'Eglise dont le recrutement devient chaque jour plus problématique, ne se résout pas facilement à rendre leur liberté aux prêtres qu'elle a formés, fussent-ils cent fois coupables aux yeux de Dieu comme à ceux des hommes.

On décida d'éloigner le jeune homme du foyer conjugal. Mais quel prétexte donner ? Il s'était dit publiciste. Il invoquerait l'impérieuse nécessité de s'absenter longuement de voyager à travers la France pour des affaires de journaux. Ainsi fut fait.

Confiante, la victime se résigna à cette séparation. C'était pour le bien du ménage, c'était pour assurer le pain quotidien dont elle et son enfant avaient besoin.

Loin du foyer, il écrivit des lettres touchantes, berça l'illusion de celle qui espérait en des jours meilleurs. Il lui envoya de l'argent, de loin en loin, la suppliant de ne point faire de démarches qui pussent compromettre l'avenir. On était pauvre, on était malheureux, mais le temps viendrait qui améliorerait tout.

Les lettres et les envois finirent par s'espacer en intervalles plus longs que de raison, et finalement, ce fut le silence. Deux mois s'étant écoulés sans nouvelles, la jeune femme tomba dans une mortelle anxiété. Qu'était devenu celui qu'elle aimait ? Le père de son enfant ? Allait-elle apprendre un effroyable malheur qu'on s'efforçait sans doute, de lui cacher ? Elle apprit ce malheur, en effet. Il n'était pas celui qu'elle redoutait. Il était plus affreux encore. Son mari exerçait la profession de curé, qu'il avait toujours conservée, dans une commune de son département.

Le cœur de l'abandonnée saigna. La malheureuse vit clair dans toute l'odieuse machination dont elle venait d'être la lamentable victime, et prenant à deux mains son courage de femme et de mère lâchement répudiée, elle fit la seule chose qu'elle pût faire : la poursuite de son divorce devant la justice.

Ah ! que voilà donc un bel exemple de morale religieuse en action ! P. G.

CHRONIQUE SOCIALE

LE RECOURS CONTRE LES PARENTS

La loi de 1905 et les pensions alimentaires. — Abus flagrants. — Les Conseils généraux de la Somme et de la Corrèze. — La commission interministérielle. — Le rôle du préfet

Dans sa circulaire du 14 juillet 1906, M. le ministre de l'intérieur a pu dire avec exactitude en traitant des créances alimentaires : J'aborde un point fort délicat, le plus délicat peut-être de la loi, car c'est ici que les plus nombreux et les plus graves abus peuvent se produire ». Le code civil impose aux enfants l'obligation absolue de venir au secours de leurs parents lorsqu'ils sont dans le besoin, de leur fournir une pension si leur situation le leur permet, de partager avec eux leurs modiques ressources dans le cas contraire.

Nous savons combien est complexe la question des pensions alimentaires, nous n'ignorons pas combien il est dur pour une famille ouvrière qui, le plus souvent, n'arrive que très difficilement à faire face aux dépenses indispensables, de faire un prélèvement quelconque sur un salaire à peine suffisant, il n'en demeure pas moins vrai que pour un grand nombre de gens, la loi de 1905 est apparue comme un moyen de déserter le devoir filial.

C'est ainsi que des commerçants, des cultivateurs (certains payent 200 fr. d'impôt foncier), des fonctionnaires (certains ayant un traitement de plus de 4000 fr.), des rentiers, ont leurs vieux parents inscrits sur les listes d'assistance. Le cas a été signalé d'une demande d'inscription faite, par un fils pour le compte de son père, vivant à l'aise avec lui, ailleurs un père, que sa fille entretenait, l'a quittée de connivence avec elle pour obtenir une mensualité de 15 fr.

Nulle part, ou à peu près, le nécessaire n'a été fait pour, qu'avant le devoir social d'assistance, l'obligation alimentaire des proches vienne prendre sa place. Certains départements se sont émus de cette situation, c'est ainsi que dans sa séance du 9 septembre, le Conseil général de la Somme a adopté à l'unanimité un vœu du Conseil d'arrondissement de Montdidier tendant à ce que « toute demande d'admission au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905 soit soumise au Bureau d'assistance pour avis motivé, puis au Conseil municipal et, qu'au cas où de ces deux consultations ressortirait la présomption que l'intéressé possède des ressources dissimulées ou qu'il a des enfants pouvant lui venir en aide, le dossier de la demande soit transmis d'office au juge de paix ou à la Commission cantonale d'appel. Le juge de paix procéderait alors à une enquête en vue d'établir la situation exacte du demandeur, exercerait contre ses enfants l'action en pension alimentaire et, suivant le cas, les condamnerait à verser à leurs parents une somme mensuelle à déterminer en tenant compte de leurs moyens. Cette somme viendrait en déduction du taux de l'allocation mensuelle qu'aurait à accorder le Conseil municipal ».

Nous avouons franchement ne pas comprendre la solution proposée par le Conseil général de la Somme. Le juge de paix ferait une enquête, et suivant les conclusions de cette enquête, il convoquerait les intéressés, puis il les jugerait, il serait en l'espèce lui-même intervenant, puisque, par les conclusions de son enquête, il aurait pris position en l'affaire, il serait presque juge et partie, ce qui est évidemment inadmissible.

Le Conseil général de la Corrèze semble avoir été mieux inspiré en demandant que « Le recours de l'Etat, du département et des communes soit exercé à la fois et en une seule instance à la requête du préfet intéressé ». C'est d'ailleurs à une solution de même ordre qu'a abouti la Commission interministérielle constituée en vue de chercher à résoudre cette difficulté.

Il ne faut pas se faire d'illusion, il n'y a guère à compter sur les maires pour se jeter dans les risques, les embarras et les frais de procès à soutenir presque toujours au loin, après avoir fait droit à la demande d'assistance d'un vieillard abandonné de ses enfants, c'est une œuvre que seuls les préfets peuvent entreprendre et encore auront-ils beaucoup de peine pour mener à bonne fin leurs revendications.

BERTAL.

ÉCHOS

Les dents artificielles.

Une industrie dont on parle peu et qui ne laisse cependant pas d'être considérable, c'est celle des dents artificielles. Le nombre des fabriquées et expédiées d'Amérique varie, chaque année, de onze à douze millions !

L'importation de ce commerce se chiffre par plus d'un million de dollars.

La base de la fabrication est le feldspath, le kaolin et le cristal de roche, ces matières sont portées au rouge, puis jetées dans l'eau froide et broyées en poudre. On les combine ensuite avec la matière colorante, platine, or, lithinium, et elles passent enfin dans un moule en cuivre surchauffé pour y prendre la forme voulue.

Il faut reconnaître cette fois les services rendus à la cause de l'humanité par les Yankees, en assurant le fonctionnement parfait et régulier de toutes les mâchoires des deux hémisphères.

La fin des pêcheurs de perles

La jolie légende des pêcheurs de perles, chers à Bizet, est finie. plus de plongeons héroïques pour arracher aux flots une perle fine, plus de périls, plus de triomphe durement acquis.

La science a tué tout cela. Il n'y aura bientôt plus sur les rivages lointains des mers orientales où l'on pouvait encore chercher la perle, que des plongeurs modernes travaillant dans une cloche d'acier soigneusement perfectionnée, avec sonnerie électrique, téléphone, etc.

Une compagnie australienne, qui va employer ces nouveaux appareils annonce qu'elle révolutionnera l'industrie perlière.

N'oublions pas qu'un savant français vient, d'autre part, de fournir les moyens de créer des perles en excitant la sécrétion d'un petit coquillage qu'on trouve sur nos côtes. Ainsi, par la science elle-même, les pauvres pêcheurs auront peut-être quelque jour leur revanche.

Pensées.

L'argent est comme le temps : n'en perdez pas, vous en aurez assez.

Lévis.

Il n'est jamais bienséant de dire ce qu'il serait honteux de faire.

Socrate.

Veux-tu que tes bienfaits ne laissent point d'ingrats : place-les, ne les sème pas

Proverbe Persan.

PAGES LITTÉRAIRES

Lire en 2e page :

CRUEL DEVOIR
Par ESTIVIE

UN SCANDALE CLÉRICAL

La Supérieure de l'Immaculée Conception, de Lourdes, condamnée pour escroqueries

Pau, 2 novembre.

La supérieure générale de l'Immaculée Conception de Lourdes a été condamnée à six mois de prison avec sursis, 3.000 francs d'amende et à 90.000 francs de restitutions par la Cour d'appel de Pau, pour abus de confiance.

Cette dame, née Poustaro, avait reçu ou fait verser à des tiers une somme de 115.000 francs destinée à faire obtenir le titre de prince romain à M. d'Orzesco.

Fatigué d'attendre ce titre, M. d'Orzesco réclama la restitution de son argent que Mme Poustaro avait en grande partie dépensé en faveur de sa congrégation. D'où la condamnation.

Mme Poustaro s'est pourvue en cassation contre l'arrêt de la cour de Pau. La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter son pourvoi.

Scène de sauvagerie dans l'Eure-et-Loir

Chartres, 2 novembre.

Une rixe a éclaté à Saint-Aubin-les-Bois entre consommateurs d'un café.

L'un d'eux a reçu deux coups de couteau. Il est mort des suites de ses blessures. Le meurtrier arrêté a été écroué à la prison de Chartres.

Feuilleton du 3 Novembre 1908 N° 10

CONSCIENCE !

Par Hector MALOT

PREMIÈRE PARTIE

— Ne serre pas trop fort, disait-elle à chaque paquet qu'il lui prenait.

A la fin, les poches furent vides.

— Où dînons-nous ? demanda-t-elle.

— Ici ; puisque la salle à manger est transformée en laboratoire.

— Alors commençons par faire du feu ; j'ai eu les pieds mouillés en pataugeant sur la route de la station.

— Je ne sais pas s'il y a du bois.

— Allons voir.

Elle prit la bougie et ils passèrent dans la cuisine qui, de même que la salle à manger était un laboratoire, était une étable où Saniel élevait, dans des cages, des cochons d'Inde et des lapins pour ses expériences, et où Joseph entassait pêle-mêle tout ce qui le gênait, sans avoir à prendre souci du fourneau ou de la grillade qui n'avaient jamais été allumés. Mais ils eurent beau fureter, leurs recherches furent vaines ; il y avait de tout dans cette cuisine, excepté du bois à brûler ; de vieux balais, des brosses à cirage, des choux pour les lapins, des carottes pour les cochons d'Inde, des amas de journaux, des caisses et des boîtes.

— Tu tiens à ces boîtes ? demanda-t-elle en caressant un petit cochon qu'elle avait pris dans ses bras.

— Nullement ; elles ont servi à emballer de la parfumerie et des spécialités pharmaceutiques ; elles sont maintenant inutiles.

— Eh bien, on peut très joliment se chauffer avec ces planches ; cassées, elles feront un beau feu clair et flambant.

Un vieux couperet rouillé se trouvait sur le fourneau ; Saniel le prit et rapidement il fendit assez de caisses pour avoir une bonne provision de bois.

— Ce que c'est que d'être Auvergnat ! dit-elle en riant ; c'est à croire qu'en naissant vous recevez tous le génie du charbonnage.

— Alors tu te moques de moi ?

— Non, mais tu coupes ton bois gravement, lugubrement, comme si tu dépeçais un malade, et je voudrais te faire rire un peu, en riant moi-même de toi, de moi, de n'importe qui, pourvu que tu te dérides.

Ils revinrent dans le cabinet, Saniel portant la provision de bois.

— Maintenant, mettons la table, dit-elle avec entrain.

Un petit guéridon pliant était placé devant la fenêtre, et Saniel s'en servait pour déjeuner bien souvent, avec l'assiette assortie que Joseph allait lui chercher chez le charcutier, ou avec la portion que fournissait le marchand de vin qui, quelques instants auparavant, était venu lui faire une scène ; elle le prit et l'apporta devant la cheminée où elle l'ouvrit.

— Où est le linge ? demanda-t-elle.

— C'est que je ne suis pas riche en linge ; cependant j'ai dans cette armoire des serviettes que j'étale sur la poitrine et les épaules des gens que j'ausculte ; voyons s'il y en a de propres.

Justement, il en restait quatre, c'est-à-dire une de plus qu'il n'en fallait.

— As-tu des assiettes, des couteaux, des fourchettes, des verres ?

— Oui, dans une armoire de la salle à manger.

— Allons les chercher.

Cette salle à manger, où l'on n'avait jamais mangé, était la pièce la plus curieusement meublée de l'appartement. Point de table, point de chaises, point de buffet ; mais, le long de la muraille, des planches en bois blanc formant étagère, et, sur ces planches, des matras, des ballons, des flacons à effilure horizontale ou verticale, des tubes de culture, des filtres, une étuve à gaz, un microscope, des tranches de pain, des morceaux de pomme de terre, çà et là des bocaux, des fioles, et aussi quelques livres, enfin le matériel d'un petit laboratoire de recherches bactériologiques : voilà ce qu'était en effet cette salle où Saniel travaillait plus souvent et plus longuement que dans son cabinet de consultation.

C'était dans un placard que se trouvaient les cinq ou six assiettes, les trois couteaux, les verres qui composaient toute la vaisselle et la verrerie de Saniel.

— Tu es sûr qu'il n'y a pas de microbes dans les assiettes ? demanda Philis en prenant ce qu'il fallait pour servir la table.

— J'espère que non.

— Enfin, en les essuyant bien.

Le couvert fut promptement mis par Philis, qui allait, venait, tournait autour de la table avec une légèreté gracieuse que Saniel admirait.

— Alors toi tu ne fais rien, dit-elle.

— Je te regarde et je réfléchis.

— Et le résultat de ces réflexions, peut-on le demander ?

— C'est qu'il y a en toi un fonds de belle humeur et de gaieté, une exubérance de vie à égayer un condamné à mort.

— Et que serions-nous devenus, je te prie, si j'avais été une mélancolique et une découragée quand nous avons perdu mon pauvre papa ? Il était la joie même, chantait toute la journée, s'éveillait une chanson sur les lèvres et, tout en travaillant, riait, plaisantait, sans jamais une minute de mauvaise humeur. C'est par lui et près de lui que j'ai été élevée, et je lui ressemble. Quand, en quelques jours, il nous a été enlevé, tu peux t'imaginer comment, tombant de cette vie heureuse dans la détresse et le chagrin, nous avons été anéantis ; maman, tu le sais, est une mélancolique et une inquiète, une timide disposée à voir tout en noir ; mon frère Florentin est comme elle. Ce fut un désespoir morne : maman répétait du matin au soir que nous n'avions qu'à mourir de faim ; mon frère voulait s'engager ; je ne m'abandonnai point, et, si je ne pus pas rire et chanter, je me remuai assez cependant pour secouer l'engourdissement de la désespérance : je fis obtenir une place à Florentin, je trouvai du travail pour maman, et j'en trouvai pour moi aussi ; le courage revint à tout le monde et peu à peu avec lui le calme de l'esprit.

Elle le regarda avec un sourire qui disait : « Veux-tu me laisser faire pour toi ce que j'ai fait pour eux ? »

Mais, ces paroles précises, elle ne les prononça point ; au contraire, elle chercha tout de suite à effacer leur impression et, comme elle le croyait, il les avait devinées.

— Va donc chercher de l'eau, dit-elle ; pendant ce temps, je vais allumer le feu ; maintenant c'est le moment.

Quand il revint, apportant une carafe pleine, le feu flambait en jetant des pétillements d'or qui illuminaient le cabinet. Assise devant le bureau, Philis écrivait.

— Que fais-tu donc là ? demanda-t-il avec surprise.

— J'écris notre menu, car tu penses bien que nous n'allons pas nous mettre comme ça tout bourgeoisement à table. Le voilà : qu'en penses-tu ?

— Elle lut tout haut :

— « Sardines de Nantes.
« Cuisse de dinde rôtie.
« Terrine de pâté de foie gras aux truffes du Périgord ».

— Mais c'est un festin, ton dîner !

— Croyais-tu que j'allais t'offrir une portion de fricandeau au jus ?

Elle continua :

— « Fromage de Brie,
« Choux à la crème vanillée,
« Pomme de Normandie,
« Vin... »

— Ah ! voilà. Quel vin ? Je ne voudrais pas te tromper. Mettons : « Vin du marchand de vin du coin ». Et maintenant, à table.

Comme il allait s'asseoir, elle l'arrêta :

— Tu ne me donnes pas le bras pour me conduire à ma place ? Si nous ne faisons pas les choses sérieusement, méthodiquement, nous n'y croirons pas, et les truffes du Périgord se changeront peut-être en petits morceaux noirs de n'importe quoi.

Quand ils furent assis en face l'un de l'autre, la serviette dépliée, elle continua sa plaisanterie :

— Allâtes-vous lundi à la représentation de « Don Juan », mon cher docteur ?

Et Saniel, qui, malgré tout, avait gardé la mine sombre, se mit à rire franchement.

— Allons donc ! s'écria-t-elle en frappant ses mains l'une contre l'autre. Plus de préoccupation, n'est-ce pas, plus de souci ! Tes yeux dans les miens, cher Victor, et ne pensons qu'à l'heure présente, à la joie d'être ensemble, à notre amour. Est-ce dit ?

Elle lui tendit la main par dessus la table.

Il la prit et la serra :

— C'est dit.

Le dîner continua gaiement, Saniel répondant aux sourires et à la gaieté de Philis, qui conduisait l'entretien en ne le laissant pas languir : elle le servait, lui versait à boire, et c'étaient des éclats de voix, des rires comme ce cabinet n'en avait jamais entendu; de temps en temps, elle quittait sa chaise et jetait une poignée de bois au feu qui, à moitié éteint, reprenait ses pétillements.

Cependant, elle remarqua que peu à peu la physionomie de Saniel, un moment détendue, s'assombrissait et reprenait l'expression de préoccupation et d'amertume qu'elle avait eu tant de peine à chasser; elle voulut faire un nouvel effort.

— Est-ce que cette charmante dînette ne te donne pas l'idée de recommencer bientôt ? demanda-t-elle.

— La recommencer ! Comment ? Où ?

— Mais si j'ai pu venir ce soir sans que maman s'en inquiète, je trouverai bien un moyen, un prétexte, pour recommencer la semaine prochaine.

Il secoua la tête.

— Tu ne seras pas libre la semaine prochaine ? demanda-t-elle, inquiète.

— Où serai-je la semaine prochaine, demain, dans quelques jours ?

— Tu me fais peur ! Explique-toi, je t'en prie. Oh ! Victor, aie pitié de moi, ne me laisse pas dans l'angoisse.

— Tu as raison; je dois tout te dire et ne pas laisser ta tendresse chercher des explications à ma préoccupation, qui ne peuvent que te tourmenter.

— Si tu as des soucis, ne m'estimes-tu pas assez pour les partager avec moi ? Tu sais bien que je suis à toi, tout à toi, aujourd'hui, demain, à jamais !

Sans lui laisser ignorer les difficultés de sa situation, il n'était jamais cependant entré dans des détails précis, aimant mieux parler de ses espérances que de sa misère présente.

Le récit qu'il avait déjà fait à Glady et à Caffié, il le recommença, en ajoutant [illegible]